

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches

L'enregistrement est valide du 1^{er} novembre de chaque année jusqu'au 31 octobre de l'année suivante. Vous pouvez soumettre le formulaire dûment rempli¹, accompagné du paiement prescrit, par l'une des méthodes suivantes :

Poste : Registraire des fermes
Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Téléphone : TéléServices de SNB : 1-888-762-8600

En ligne : www.snb.ca

Vous pouvez également apporter ce formulaire dûment rempli et votre paiement à n'importe quel centre de Service Nouveau-Brunswick. Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, veuillez appeler le registraire des fermes, au 1-888-622-4742, ou lui envoyer un courriel à registrairedesfermes@gnb.ca.

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE AGRICOLE

<input type="checkbox"/> Renouvellement/numéro d'enregistrement : NB _____				<input type="checkbox"/> Nouvelle demande (en cocher un)			
Genre de propriété		<input type="checkbox"/> Propriétaire unique		<input type="checkbox"/> Société en nom collectif		<input type="checkbox"/> Corporation	
Nom de l'entreprise				Nom du propriétaire			
Adresse			Municipalité		Province		Code postal
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur		Courriel			

SECTION 2 – PERSONNE-RESSOURCE			Langue préférée			
*Remplissez seulement si les renseignements sont différents de ceux fournis à la section 1.			<input type="checkbox"/> Français			
			<input type="checkbox"/> Anglais			
Nom			Lien avec l'entreprise agricole			
Adresse postale		Municipalité		Province		Code postal
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur		Courriel		

SECTION 3 – ADMISSIBILITÉ À L'ENREGISTREMENT

Les producteurs qui exploitent une entreprise agricole au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) ou qui démarrent une entreprise agricole en suivant un plan administratif approuvé par le ministre peuvent s'enregistrer (**la Loi de l'impôt sur le revenu définit l'agriculture comme les diverses activités d'une personne qui tire un revenu de l'une ou plusieurs des activités ci-dessous**). Pour vous assurer que votre entreprise agricole est admissible à l'enregistrement, veuillez sélectionner les activités appropriées qui s'appliquent à votre entreprise agricole :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Culture du sol | <input type="checkbox"/> Élevage ou exposition de bétail
<input type="checkbox"/> bœuf <input type="checkbox"/> mouton <input type="checkbox"/> porc _____ autres | <input type="checkbox"/> Exploitation laitière |
| <input type="checkbox"/> Élevage de volailles | <input type="checkbox"/> Culture fruitière | <input type="checkbox"/> Élevage d'animaux à fourrure |
| <input type="checkbox"/> Apiculture | <input type="checkbox"/> Chevaux (de course ou d'exposition) | <input type="checkbox"/> Incubation artificielle |
| <input type="checkbox"/> Pépinières et serres | <input type="checkbox"/> Sylviculture (arbres de Noël, sirop d'érable) | <input type="checkbox"/> Opération de démarrage |

1) Les renseignements figurant sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'enregistrement des producteurs agricoles et le financement des organismes agricoles*. En vertu du paragraphe 2(3) de la *Loi*, des renseignements peuvent être entrés dans un registre et utilisés a) pour la vérification, par le ministre ou tout autre ministre de la Couronne, de l'admissibilité d'une entreprise agricole à des programmes gouvernementaux touchant l'activité agricole, et b) pour les consultations entre le gouvernement provincial et l'industrie agricole portant sur les politiques gouvernementales touchant l'activité agricole.

SECTION 4 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT

Veillez sélectionner la case qui correspond au revenu agricole brut annuel de votre entreprise agricole pour la plus récente année d'imposition (**en cocher une**) :

(SNB PLU 10003)

(En cocher une)	Revenu agricole brut annuel	Droit d'enregistrement
<input type="checkbox"/>	De 1 \$ à 49 999 \$	150 \$
<input type="checkbox"/>	De 50 000 \$ à 149 999 \$	225 \$
<input type="checkbox"/>	De 150 000 \$ à 249 999 \$	325 \$
<input type="checkbox"/>	De 250 000 \$ à 499 999 \$	400 \$
<input type="checkbox"/>	500 000 \$ ou plus	500 \$

Veillez sélectionner le mode de paiement approprié (**en cocher un**) :

- Paiement en espèces ou par carte de débit (seulement si vous payez en personne dans un centre de SNB)
- Chèque établi à l'ordre du « ministre des Finances » (si vous envoyez votre paiement par la poste) ou « Service Nouveau-Brunswick » (si vous payez en personne à SNB)
- Carte de crédit (si vous payez par l'entremise de TéléServices de SNB, en personne à SNB ou en ligne)

SECTION 5 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHÉSION

Veillez indiquer si vous voulez faire partie d'un organisme agricole général agréé. À noter que la loi stipule que tous les droits perçus doivent être envoyés aux organismes agricoles généraux agréés (**en cocher un**) :

- Je veux devenir membre de **l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick**
- Je veux devenir membre de **l'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick**
- Je ne veux pas** devenir membre d'un organisme agricole général agréé (votre droit d'enregistrement sera **réparti proportionnellement** entre les organismes agricoles généraux agréés).

→ Veillez prendre note que si vous omettez d'indiquer votre préférence concernant l'organisme agricole, votre choix par défaut sera « Je ne veux pas devenir membre d'un organisme agricole général agréé » et votre droit d'enregistrement sera réparti proportionnellement entre les organismes agricoles généraux agréés. Veillez donc vous assurer de cocher la case appropriée. ←

Organisme agricole général agréé	Page web	Numéro sans frais
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick	http://www.fermenbfarm.ca/	1-888-826-4522
Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick	www.nfu.ca/	1-888-246-5583

SECTION 6 – DÉCLARATION

En soumettant le paiement, je reconnais que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont complets et exacts et je comprends que toute fausse déclaration sur le présent formulaire constitue une infraction à la *Loi sur l'enregistrement des producteurs agricoles et le financement des organismes agricoles*. Je consens à ce que les renseignements contenus dans la présente demande d'enregistrement soient utilisés par les autres ministères du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour vérifier l'admissibilité de l'exploitation agricole à des programmes gouvernementaux touchant l'activité agricole et pour élaborer des politiques gouvernementales. Si j'ai indiqué à la section 5 que je veux devenir membre d'un organisme agricole général agréé, je consens également à ce que les renseignements fournis aux sections 1 à 3 soient transmis à cet organisme.

Signature :		Date :	
-------------	--	--------	--